

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE - REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION AVENUE DE VERDUN
DURANT DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU ERDF**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Président de la Communauté de Communes, Président du Pays de la Déodatie,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

- CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE

Article 1 : À compter du lundi 8 décembre 2014 à 8 heures et jusqu'à la fin des travaux de renforcement du réseau ERDF, avenue de Verdun,

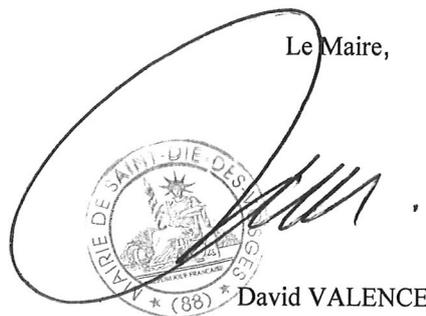
- la circulation sera mise à sens alternés réglée par feux tricolores, avenue de Verdun, au niveau du n°30.

Article 2 : La signalisation temporaire et les feux seront mis en place par l'Entreprise. Le chantier sera protégé par l'entreprise.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 2 décembre 2014

Le Maire,



David VALENCE

